

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
INFÉRIEUR - Éducation Physique**

**FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :**

**S11 - Savoirs interdisciplinaires et leur  
didactique : théorie, technique et pratique de  
l'éducation physique et sportive dans ses  
dimensions collectives et individuelles**

CODE **S11** Programme **2BA** Niveau CFC **6** ECTS **5** **Obligatoire**

**Activités d'apprentissage**

1. Activités d'expression IV
2. Didactique et méthodologie des activités d'expression II
3. Activités sportives collectives IV
4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives II

**Coordonnées du/des représentants « UE »**

HUYGHE Sébastien - shuyghe@he2b.be

**Unités d'enseignement prérequis**

**Unités d'enseignement corequises**

**Objectifs**

L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S11 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage.

### **Compétences visées**

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

### **Profil de formation**

1. L'autonomie sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « réflexivité ».
2. La capacité à interagir avec les collègues sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « interactivité ».
3. La compréhension des difficultés et des erreurs sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « éducativité ».
4. La maîtrise des concepts disciplinaires sera le comportement attendu par l'étudiant pour l'axe de formation « approche didactique ».

### **Acquis d'apprentissage**

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances :  
Maîtriser les notions théoriques relatives à la didactique des activités de l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes :  
Être capable de réaliser des gestes techniques spécifiques plus complexes et des performances physiques dans les disciplines sportives de l'unité d'enseignement.  
Être capable de mettre en application sur le terrain ses connaissances en didactique.

**Acronyme**

**PPEP2S11**

**Évaluation des Activités d'Apprentissage en %**

Pondération des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>ème</sup> session			
	Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen		
			Pratique	Écrit	Oral			Travaux	Pratique	Écrit
1) Activités d'expression IV	30							100 (*)		
2) Didactique et méthodologie des activités d'expression II	20							100 (*)		100 (*)
3) Activités sportives collectives IV	30						100 (*)		100 (*)	
4) Didactique et méthodologie des activités sportives collectives II	20						100 (*)			100 (*)

### Complément d'information relatif aux évaluations

\* **Activités d'expression IV** : chaque activité gymnique vue au cours sera évaluée séparément.

La note de l'activité d'apprentissage constitue une moyenne établie à partir d'un calcul précisé dans le plan de cours sur notre plateforme « MyNivelles » et sur la base des évaluations proposées.

\* **Didactique et méthodologie des activités d'expression II** :

Les contenus théoriques et pratiques des activités d'apprentissage « activités d'expression I, II et III » et « didactique et méthodologie des activités d'expression I » dans les unités d'enseignement S2, S5 et S8 sont considérés comme acquis. Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement. Épreuve écrite suivie d'une défense orale portant sur l'analyse gymnique vue en cours. Les modalités précises de l'évaluation seront données au cours et déposées sur notre plateforme « MyNivelles ».

\* **Activité sportives collectives IV** : l'évaluation comportera différentes séquences pendant lesquelles l'étudiant devra se montrer efficace tant par la maîtrise gestuelle (mise en application des choix du joueur) que par la compréhension de la séquence de jeu (prise de décision adéquate en fonction du moment).

Il sera également évalué sa prise en charge en tant qu'enseignant – arbitre (corrections sur base d'un thème donné).

La note de l'activité d'apprentissage est la moyenne des notes obtenues à chaque séquence de jeu uniquement si aucune note n'est inférieure au seuil de réussite fixé à 8/20, auquel cas la note la plus basse sera la note de l'activité d'apprentissage.

\* **Didactique et méthodologie des activités sportives collectives II** :

En fin de quadrimestre, une évaluation orale vérifie l'acquisition des compétences

### Critères de réussite de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement S11 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P ».

*Conformément à l'arrêt du Conseil d'État n° 248.445, du 05 octobre 2020, il ne pourra être fait application du seuil minimal de réussite*

## 1. Activités d'expression IV

Volume horaire  Quadrimestre  Langue d'enseignement

### Implantation

### Contenus

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

### Supports à l'acquis d'apprentissage

### Bibliographie

Acronyme

## 2. Didactique et méthodologie des activités d'expression II

Volume horaire  Quadrimestre  Langue d'enseignement

### Implantation

### Contenus

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

### Supports à l'acquis d'apprentissage

### Bibliographie

Acronyme

### 3. Activités sportives collectives IV

Volume horaire 30 heures

Quadrimestre 2

Langue d'enseignement Français

#### Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

#### Contenus

Différentes disciplines seront abordées afin de développer principalement les compétences suivantes :

- ajuster ses mouvements en fonction des situations de jeu
- adapter ses comportements en fonction des signaux émis par ses partenaires et ses adversaires
- assumer différents rôles en fonction de la situation de jeu.

Au terme du quadrimestre, l'étudiant maîtrisera les principaux fondements de certaines activités sportives collectives et sera capable de les utiliser en situation de jeu.

Le cours est basé sur l'apprentissage de différents éléments à maîtriser afin d'être efficace dans des mises en situations particulières (exemples le 1 contre 1, le 2 contre 2 avec joker le 2 contre 1, ...).

Il présente également les principaux concepts liés à l'organisation tactique des disciplines collectives abordées (systèmes de jeu, phases de jeu tant offensives que défensives, sens tactique individuel) avec par conséquent un accent particulier sur la coopération socio-motrice.

L'étudiant (arbitre) sera également capable de gérer les situations d'apprentissage en faisant respecter l'esprit du jeu, en assurant le respect des règles et en pouvant faire les corrections indispensables au bon déroulement du jeu.

#### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours pratiques dispensés magistralement chaque semaine.

Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des activités sportives collectives.

L'étudiant expérimentera directement les théories vues en classe.

#### Supports à l'acquis d'apprentissage

Les règlements officiels de chacune des disciplines sont des savoirs indispensables.

De même, les situations de jeu et les objectifs respectifs en fonction des joueurs (porteur du ballon, défenseur, ...) sont des connaissances à maîtriser.

Les supports « vidéo » et les visionnages de rencontres sportives officielles sont vivement recommandés afin de s'assurer de la compréhension des disciplines.

#### Bibliographie

Acronyme

PPEP2S1103

## 4. Didactique et méthodologie des activités sportives collectives II

Volume horaire  Quadrimestre  Langue d'enseignement

### Implantation

### Contenus

L'étudiant recevra la théorie pour comprendre les comportements adéquats en activités sportives collectives (contraintes de jeu en APS collectives, impact des consignes sur les comportements). Il recevra également un apprentissage axé principalement sur la conception de préparations spécifiques aux sports collectifs dans le milieu scolaire.

Dans ce sens, le choix d'un exercice, de son objectif, de ses critères de réussite, de ses consignes spécifiques et de son organisation seront des éléments déterminants.

De même, les notions d'une « préparation type » seront incontournables. Par exemple :

- le respect du fil conducteur en fonction du thème
- la progressivité de l'apprentissage
- les principes d'alternance (organisation, intensité,...)
- le choix des types d'exercices
- la cohérence des consignes
- la spécificité d'une mise en train
- la rédaction d'exercices de sports collectifs

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

### Supports à l'acquis d'apprentissage

### Bibliographie

Acronyme